

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse :

- aux gestionnaires, administrateurs/-trices d'une association, fédération, fondation, entreprise d'économie sociale, groupement d'intérêt économique
- à leurs membres ou employé-e-s
- aux conseils du secteur associatif
- à toute personne en recherche d'une formation complète sur le secteur associatif

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

- Des exposés théoriques et pratiques dans un langage clair seront articulés sur les références scientifiques et légales, illustrés d'exemples concrets issus de la pratique des formateurs/-trices et des situations modèles analysées en détail.
- Une grande liberté d'expression est laissée aux questions et interventions des participant-e-s.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION UNIVERSITAIRE

- Cette formation est certifiante : le certificat, titre délivré par l'ULB, sanctionné par des examens et travaux, est accessible aux étudiant-e-s qui suivent le programme dans sa totalité.

CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission se fait sur base d'un dossier d'admission et prend en compte essentiellement les études et formations suivies ainsi que l'expérience professionnelle et bénévole.

INFORMATIONS PRATIQUES

DROITS D'INSCRIPTION

Il est possible de s'inscrire soit au programme complet, soit à un ou plusieurs modules. Le nombre de places est limité.

Frais d'inscription pour la formation complète :

Inscription à titre individuel	1.495 €
Inscription via l'employeur.....	1.895 €
Inscription pour une personne sans emploi.....	795 €

Frais d'inscription pour une inscription modulaire :

Information sur le site internet de la formation continue.

Des possibilités d'aide existent pour pouvoir suivre cette formation : congé-éducation payé, intervention du Fonds 4S...

HORAIRE ET LIEU

Les cours seront donnés à l'ULB, campus du Solbosch, à 1050 Bruxelles, le vendredi, de 13h à 19h, d'octobre à juin.

RESPONSABLES ACADÉMIQUES

Professeur Michel SYLIN, ULB
Professeur Benoit MAHY, UMons

INTERVENANT-E-S

Le corps enseignant est constitué de professeur-e-s universitaires et de professionnel-le-s du secteur ayant tou-te-s une longue expérience du conseil aux associations, fondations, fédérations et également auteur-e-s de nombreux ouvrages, articles et autres sites internet.

Vous êtes unique ?

Nos formations le sont aussi !



Formation
continue
à l'ULB

CONTACT

Pour vous accueillir et vous informer

Philippe SANTINI

Tél. : 02/650 67 70

psantini@ulb.ac.be

<http://formcont.ulb.ac.be>

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN

Management associatif



Professionnaliser le secteur associatif ?...
N'ayons pas peur de l'excellence !

APPROFONDISSEZ VOS CONNAISSANCES... DANS LE DOMAINE DU MANAGEMENT ASSOCIATIF

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'assister les gestionnaires, conseils, administrateurs/-trices d'associations et de fondations, ou toute personne aspirant à l'être, à garantir la sécurité juridique, fiscale, comptable et managériale de leur association.

POINTS FORTS

- Des spécialistes du secteur, professeur-e-s et orateurs/-trices lors de nombreux séminaires et conférences, partagent leur expérience et leurs connaissances avec vous.
- L'ensemble des matières nécessaires pour le droit, la comptabilité et la fiscalité sont d'abord exposées pour satisfaire toutes les obligations dans l'organisation du secteur associatif.
- Nous utilisons une pédagogie active qui permettra de faire le lien entre le cours et les activités professionnelles de chaque participant-e.

CONTENU

La formation, d'une durée totale de 150 heures, comprend 3 modules qu'il est possible de suivre individuellement.

Module 1 - Droit, comptabilité et fiscalité

Comprendre le droit, la fiscalité et la comptabilité de mon association pour mieux éclairer mes choix... au-delà de la nécessaire satisfaction de mes obligations !

- **Droit civil (18h) - Philippe T'KINT**
Avocat au Barreau de Bruxelles, spécialiste en droit des ASBL, auteur du livre « Le droit des ASBL, Aspects civils et commerciaux » (Larcier, 2013).
- **Comptabilité associative (18h) - Faska KHROUZ**
Professeur ordinaire à la Solvay Brussels School - EM, ULB (cours de comptabilité générale, comptabilité analytique, analyse financière et contrôle de gestion).
- **Droit individuel du travail (18h) - Olivier MORENO**
Avocat au Barreau de Bruxelles, médiateur agréé en Droit du travail et Assistant en Droit du travail à la Faculté de Droit de l'ULB.
- **Fiscalité associative (18h) - Christophe BOERAEVE**
Avocat au Barreau de Bruxelles, Licencié en Droit fiscal (Fiscale Hogeschool), licencié en Communications sociales (IHECS), chargé du cours de droit des associations à l'ICHEC.

Module 2 - Gestion des ressources humaines, méthodologie et culture associative

La gestion du personnel dans le secteur associatif : quels enjeux, quelles spécificités ? Ou comment aller au-delà d'une simple transposition de modèles de la GRH de grande entreprise pour rencontrer les différentes réalités du secteur associatif.

- **Gestion des ressources humaines (18h) - Michel SYLIN**
Professeur de Psychologie des organisations à la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Education de l'ULB et Licencié en Sciences du Travail.
- **Culture des ASBL (18h) - Fabrice SIMON**
Masters en Communications sociales et en Psychologie sociale. Importante expérience de terrain dans l'accompagnement des organisations et associations du secteur associatif pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs stratégies et politiques en Ressources humaines.

Module 3 - Economie sociale, politiques de l'emploi et Europe

Une analyse des différentes sphères dans lesquelles gravite le secteur associatif : du développement local à l'Europe.

- **Economie sociale (18h) - Denis STOKKINK**
Licencié en Sciences économiques et Gestion (ULB). Responsable de diverses associations dans le champ de l'économie sociale et Président de l'ASBL Pour la Solidarité (une asbl qui développe des projets européens dans le domaine de l'économie sociale)
- **Politiques de l'emploi (12h) - Benoit MAHY**
Maître en sciences économiques de la London School of Economics. Docteur en sciences économiques appliquées de l'UMons. Professeur ordinaire à la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion de l'UMons.
- **Europe et secteur associatif (12h) - Denis STOKKINK**